

LABRESSE INFOS

BULLETIN D'INFORMATIONS DE LA COMMUNE DE LA BRESSE | N° 379 | NOVEMBRE 2020

DOSSIER

Le Chajoux



ZOOM

Maison de La Bresse

Expositions

Le 46

Jusqu'au 13 décembre

Si le collectif est bien connu à Épinal et dans ses environs, notamment pour ses fresques colorées sur des bâtiments publics ou d'habitation collective, ses talents le sont moins dans les montagnes vosgiennes.

Bien souvent on réduit le graff à de vulgaires coups de peinture sur des murs ou des wagons de train. Mais c'est se tromper sur la marchandise ! La Maison de La Bresse accueille actuellement plusieurs membres du collectif qui vous surprendront par leurs talents.



Le domaine de prédilection de Colette, c'est l'enfance dont il représente les émotions avec justesse. Vincent Loisy détourne des supports du quotidien ; carton, cagettes, pour y apposer des visages d'une grande sensibilité. Spinal Zoo est quant à lui l'expert de la couleur. Et enfin, si les dessins et toiles de Sakew vous touchent, vous serez impressionné par les détails et les centaines de coups de crayon !

Le 46, une exposition d'un genre nouveau à la Maison de La Bresse, que vous ne devez manquer sous aucun prétexte !



Anouk Tisserand

Jusqu'au 12 novembre

Anouk s'est lancé un défi : utiliser des formes angulaires et géométriques pour représenter des êtres vivants d'ordinaire tout en rondeur. Et le challenge a été bien relevé. Ne manquez pas de découvrir son kangourou, son manchot, son aigle royal et ses petits chats avant qu'ils ne s'évadent vers d'autres aventures !

Antoine Aizier

Du 13 novembre au 13 décembre

Antoine Aizier met un point d'honneur à raconter ses rêves en les dessinant point par point. Ses domaines de prédilection sont l'impressionnisme, le symbolisme et bien évidemment le pointillisme.

Suivre ses toiles, c'est avancer dans un récit où un personnage se promène. Mais il est quelques fois compliqué de retrouver ce petit bonhomme ! Saurez-vous relever ce challenge ?



Animations

20h04, de l'idée sans détour

Jeudi 12 novembre, 20h04, Salle des Fêtes

Pour ce deuxième opus, Michel Laurent, Anne-Claire Goulon, Colette et Carine Jeangeorge viendront vous parler de leur projet, de leur vie, de leur passion dans un format vivant où personne ne s'ennuie. Chacun aura 20 minutes pour développer son propos et vous passionner.



Jeudi Littéraire

Jeudi 26 novembre, 20h, Maison de La Bresse

Jean-Pierre Géhin est un auteur bressaud bien connu dans les environs. Pour cette soirée, c'est son parcours d'écrivain qui sera retracé, de La guerre des Hauts à La Guerre des Chaumes. L'écrivain dévoilera quelques secrets, évoquera ses projets lors d'une soirée ponctuée de moments inédits.

Concert de Noël

Avec Julie Richard et Delphine Ribémont-Lambert

Dimanche 20 décembre, 15h, Salle des Fêtes

Entrée payante

C'est avec une grande joie que les équipes culturelles vous annoncent ce rendez-vous, même si bien sûr, sa tenue ne sera confirmée que dans les jours et semaines précédents... Ce concert classique, c'est un rendez-vous, qui d'ordinaire se tient l'été à la Maison de La Bresse, mais qui a été annulé, on ne rappellera pas pourquoi ! C'est un récital qui existe depuis 2016 et qui s'inspire, en temps normal, des expositions estivales de la Maison de La Bresse. C'est un partage entre Julie Richard, la pianiste bien connue dans le secteur pour ses années de direction de l'Orchestre d'Harmonie Jeanne d'Arc, et d'autres musiciens de talent. C'est un moment de grâce musicale pour le public initié et amateur. Enfin c'est un plaisir de programmer ce rendez-vous classique, qui sera une fois de plus de saison, avec un répertoire sur le thème de l'hiver et de Noël.



EDITORIAL

SOMMAIRE

ZOOM 2^e de Couv.

ÉDITORIAL P. 01

ACTUALITÉS P. 02-05

CINÉMA P. 05

TRIBUNE P. 06

DOSSIER P. 07-11

Le Chajoux

OTL P. 12

DANS LE RÉTRO P. 13-16

INFOS PRATIQUES P. 19

AGENDA 4^e de Couv.

Culture - Sport - Loisirs

LABRESSE INFOS - N°379

BULLETIN D'INFORMATIONS MENSUEL
DE LA COMMUNE DE LA BRESSE

NOVEMBRE 2020

Directeur de la publication :
Yannick Daniélou

Administration, rédaction, publicité :
Mairie de La Bresse - Tél. : 03 29 25 40 21

Mise en Page : Atelier VOOVOYEZ

Impression : SOCO SPRINT Imprimeurs

Crédit photo : Mairie de La Bresse, écoles,
Claudine Jeangeorge, Marie Claire Claudel,
Jean-Claude Joly, OTL, les Racines Bressaudes
et associations diverses.



Merci à Drone Vosges® - Pilote
de drone professionnel certifié
spécialisé dans la réalisation de
photos et vidéos par drones.

Pour tout renseignement complémentaire :
contact@dronevosges.fr ou
@Drone_Vosges sur Instagram et Facebook
(Drone Vosges est une marque déposée auprès de l'INPI).

Tirage : 2600 exemplaires



Bressaudes, Bressauds,

Au moment où l'automne bascule en mode pluvieux, il ne faut pas oublier trop vite que nous venons de vivre une période de sécheresse. Le déficit pluviométrique global associé aux fortes chaleurs de ces derniers mois ont entraîné dans les Vosges, et bien évidemment dans notre commune, une dégradation importante des débits des cours d'eau, mais également une forte baisse des niveaux

des nappes d'eau souterraines, alimentant la quasi-totalité de nos besoins domestiques.

Les précipitations actuelles et à venir, en cette période automnale, ne suffiront pas à elles seules à pallier au déficit accumulé sur ces nappes.

Même si M. Pierre Ory, Préfet des Vosges, a décidé de ne pas prolonger les arrêtés préfectoraux « sécheresse », l'ensemble des habitants sont appelés à la plus grande VIGILANCE ; tous les acteurs (particuliers, collectivités, entreprises, administrations, exploitants agricoles, exploitants de centrales hydroélectriques, etc.) doivent continuer dans le même esprit d'économie de la ressource en eau et de solidarité entre les usagers, et ce durant toute l'année.

A l'heure où j'écris ces quelques lignes, le Covid-19 fait encore des ravages dans certaines régions. Même si notre département n'est pas actuellement en zone d'alerte, nous devons encore et encore prendre des précautions. Je sais que la majorité des bressauds respectent les préconisations de sécurité sanitaire. Mais il Il ne faut pas relâcher notre attention, il en va de la santé de toutes et de tous.

Dans de précédentes éditions, différents secteurs de notre commune ont dévoilé leurs secrets dans le dossier. C'est, cette fois, le tour de la Vallée du Chajoux. Celui de ce bulletin est consacré à la première partie (taille du bulletin oblige) de l'histoire de cette vallée. La suite vous sera présentée dans la prochaine parution de décembre.

Je vous souhaite de découvrir ou redécouvrir cette « branche du Y » de notre blason avec beaucoup de plaisir.

Bonne lecture
Bien sincèrement,
Maryvonne Crouvezier

ACTUALITES

Infos CCHV

Environnement

Le paysage est un élément fondateur de l'identité des Hautes Vosges. Conscient de cette richesse locale, des premiers plans de paysage avaient été élaborés sur le territoire à partir de 2006, dans un but de conservation et de rénovation des structures paysagères originelles.

Ces documents avaient analysé le paysage et développé des actions autour de 3 axes :

- Le patrimoine naturel, avec les opérations de réouverture paysagère pour l'agriculture, la révision de la réglementation des boisements, l'aménagement des cours d'eau ;
- Le patrimoine bâti et les villages, avec l'aménagement des centres bourgs, l'amélioration de l'habitat, l'harmonisation de la signalétique et de l'affichage publicitaire ;
- La sensibilisation et la communication avec l'organisation de la Semaine du paysage, la valorisation des produits locaux et des producteurs.

La Communauté de Communes des Hautes Vosges doit aujourd'hui faire face à des enjeux nouveaux comme le changement climatique qui invite à une profonde transformation des modes de vie et de l'environnement direct. **La CCHV a donc décidé de se lancer dans un Plan de Paysage de lutte et d'adaptation au changement climatique qui se déroule en trois grandes phases.**



L'alambic communal

La campagne de distillation débutant le 19 octobre 2020, pensez à réserver l'alambic communal pour la distillation de vos fruits auprès du service à la population.

Petits rappels

- Tarif de location journée 10€ pour les résidents de La Bresse, 16€ pour les personnes extérieures.
- Ouverture du local de 6h à 19h, du 19 octobre 2020 jusqu'au 21 mai 2021.
- La clé est à retirer la veille au service population en échange du règlement et de la caution.
- La déclaration de distillation se fait directement auprès du service des douanes (formulaire disponible en mairie)
- Les fruits doivent provenir exclusivement de votre propre verger
- La gentiane distillée doit provenir d'un permis d'arrachage de la commune de La Bresse, interdiction de récupérer des racines.



Complément d'information Généralisation du paiement de proximité

Le mois dernier, La Bresse Infos vous informait que vous pouviez désormais effectuer des paiements de service public à la Maison de la Presse, mais uniquement pour ce qui provient du service des impôts et amendes, ou encore la RME. En revanche, la commune n'est pas encore en mesure de proposer ce mode de paiement aux administrés pour les factures émises comme la cantine, la garderie ou l'eau.

Permis de construire ou déclaration préalable

Vous êtes bénéficiaire d'une autorisation d'urbanisme : Permis de Construire ou Déclaration Préalable : pensez à l'affichage obligatoire, en mettant en place votre panneau dès réception.
Pour plus d'informations (dimensions, contenu, durée...) : service.public.fr

Restos du cœur

Les restos du cœur ouvriront le mardi 24 novembre pour la campagne d'hiver.

Les distributions se feront les mardis et vendredis matins de 8h30 à 12h au CCS.

Rappel des règles sanitaires lors des distributions : masque obligatoire, une personne par famille, pas d'enfants dans les locaux.

Terre de jeux 2024

La Bresse, centre de préparation olympique



Avec le label Terre de Jeux 2024, la ville de La Bresse a très vite choisi de prendre part à l'aventure olympique et paralympique. Mais grâce à lui, elle a également pu candidater pour devenir Centre de Préparation Olympique.

Être CPO, c'est accueillir les délégations olympiques du monde entier dans leurs préparations pour la course tant attendue des JO. En effet, ces délégations ont besoin de disposer, sur le territoire français, de centres de préparation appropriés à leurs sports et disciplines, afin que leurs athlètes puissent s'entraîner dans les meilleures conditions pendant les quatre années précédant les Jeux.

Paris 2024 a ainsi été chargé par le Comité International Olympique (CIO) et le Comité International Paralympique (IPC) de sélectionner ces centres de préparation, afin de les proposer aux délégations sportives internationales de l'été 2021 à l'été 2024.



Forte de son expérience avec les épreuves de Coupe du monde de 2009, 2011, 2012, 2016 et 2018, La Bresse Événements a déposé, pour la commune de La Bresse, un dossier pour être CPO pour les épreuves de VTT XCO. Et la bonne nouvelle est tombée en octobre. La Bresse sera bien Centre de Préparation Olympique pour les épreuves de Cross Country. Des coureurs du Monde entier pourront ainsi s'entraîner sur trois parcours existants (Slalom, Village et Basse des Feignes-Truche) dans les semaines précédant les compétitions.

La Bressaude

L'Assemblée Générale annuelle de l'association Omnisports La Bressaude se tiendra le 27 novembre prochain. Conformément aux statuts, il sera procédé au renouvellement du tiers des membres du Bureau Directeur. Toute personne intéressée doit faire acte de candidature par écrit adressé avant le 20 novembre au Président de l'Association, Iter rue des Champions à La Bresse.

Nouveau à la Bresse



Défie ta Nature

L'association loi 1901 Défie ta Nature est spécialisée dans la découverte nature.

Été comme hiver, elle propose des stages en survie et découverte nature sur mesure, accessibles à tous les publics, et encadrés par des moniteurs qualifiés.

Des ateliers ludiques accessibles à toute la famille sont proposés : allumer un feu, filtrer l'eau, construire un abri, lire une carte, utiliser une boussole, donner les premiers soins. Ainsi que des activités sportives : balade VTT, randonnée pédestre, sorties raquettes, sorties chamois, sorties découverte du terroir...

Retrouvez toutes les informations sur www.defietanature.org et au 07 49 11 08 59 - defietanature@gmail.com

Street Défense 88

L'association Défie ta nature a également lancé en septembre dernier Street Défense 88, un club de Self-Défense. Les cours ont lieu tous les mardis soir de 20h à 21h30 à la salle multisport 2 du CCS, accès par la rue des Jonquilles.

Pas de cours pendant les vacances scolaires.

Plus d'informations sur www.streetdefense88.org
Contact : Matthieu Fiorelli 07 49 11 08 59



Boulangerie Pâtisserie Jérémy et Charlotte

Jérémy et Charlotte sont très heureux de reprendre l'établissement au 8 rue de l'église et proposent de nombreuses spécialités vosgiennes, des pains spéciaux, des viennoiseries, des pâtisseries et du snacking !

Horaires d'ouverture :

Du mardi au vendredi : 6h 30-12h 30 et 15h-19h

Samedi : 7h-12h 30 et 15h-19h - Dimanche : 7h-12h 30



ACTUALITES

Marché de Noël

Le marché de Noël ouvrira ses portes dès le samedi 5 décembre à 10h avec les conditions sanitaires en vigueur et sous réserve d'un accord de la Préfecture des Vosges.



Envie de publier un article dans le bulletin, d'annoncer une création d'entreprise, de déposer une publicité ?

Merci de contacter Camille et Charlotte au service communication de la mairie ou sur la nouvelle adresse unique bulletin@labresse.fr

Fibre optique

Le déploiement de la fibre optique est actuellement en cours sur la commune.

La Bresse est partagée en 10 zones, qui seront déployées l'une après l'autre, le tout menant à la fin de l'année 2021.

Les aléas de météo, le passage en partie privée (prés, jardins...) et la typologie du terrain et des réseaux existants risquent parfois de perturber et d'allonger la mise en place.

Des câbles ont déjà été tirés sur les secteurs suivants : route de Planois, Basse des Feignes, Grande Rue. Toutes les armoires permettant le déploiement sont en place depuis cet été.

Le saviez-vous ?

Les propriétaires dont les lignes téléphoniques et/ou électriques passent au-dessus de chez eux et/ou en bordure de terrain sont en charge de l'élagage des arbres. Hormis le risque de casse des infrastructures actuelles, cela peut également bloquer le déploiement de la fibre optique.

ÉLAGUER : POURQUOI ?	ÉLAGUER QUI FAIT QUOI ?
<p>Chaque année, les chutes d'arbres et l'usure par frottement des branches sur les câbles constituent une cause importante de dérangement sur le réseau des lignes téléphoniques aériennes d'Orange.</p> <p>Pour prévenir ces dommages et assurer ses obligations de continuité de services, Orange invite les propriétaires riverains des lignes à procéder régulièrement à leurs frais aux travaux d'élagage.</p>	<p>En tant que propriétaire, vous avez la responsabilité de l'élagage de vos plantations en bordure de lignes téléphoniques. Cet élagage est à votre charge pleine et entière, et doit être réalisé à titre préventif.</p>
	<h3>LE SAVIEZ-VOUS ?</h3> <p>En cas de dommages causés aux câbles :</p> <ol style="list-style-type: none">1) vous engagez votre responsabilité civile. A ce titre, vous serez facturé du montant des réparations.2) vous êtes également passible d'une amende de 1 500€ par câble endommagé au titre de l'article L.65 du Code des postes et télécommunications électroniques.
	<h3>LE BON CONSEIL</h3> <p>=</p> <p>Sachez qu'il est toujours préférable de confier ses travaux d'élagage à un spécialiste.</p> <p>Si vous craignez un risque de détérioration du poteau situé à proximité de la zone de travaux, vous pouvez solliciter Orange pour une prestation de dépose/repose. Cette demande de devis de dépose/repose est à adresser :</p> <ul style="list-style-type: none">> par mail à : ca-elagage-ui-est@orange.com> par courrier à : ORANGE - UI EST Service élagage 101 rue de Vesoul 25000 Besançon
<p>Le téléphone est aujourd'hui absolument indispensable tant dans la vie courante que sur le plan professionnel et sécuritaire notamment dans les cas d'appels d'urgence (112, SAMU, police-secours, sapeurs-pompiers...).</p> <p>Les conséquences d'une coupure peuvent s'avérer graves :</p> <ul style="list-style-type: none">> des personnes dépendantes sont isolées.> des liaisons internet, des télétransmissions sont coupées.> des alarmes deviennent inactives avec toutes les conséquences qui en découlent...	

N'OUBLIEZ PAS LES PAROLES

Recherche des candidats à

LA BRESSE

Passez le casting de l'émission sans sortir de chez vous

inscription.noplp.tv ou 01 49 17 84 20

f « Casting N'oubliez Pas Les Paroles »

Du 1er au 18 Décembre

Gratt' Altytud

Rendez-vous chez vos commerçants partenaires pour tenter de gagner des centaines de bons d'achat dont 3 bons d'achat de 500 €

Plus d'informations lors de l'opération

A bientôt...

Music Live

Sans vous, ce concert n'aura pas lieu !

Initialement prévu en mars, Music Live Events et Amorock avaient à cœur de trouver une nouvelle date pour FFR Celtic Fiesta et Epsilon. C'est sûr, les violons, cornemuses, bombardes et autres vont résonner avec encore plus de force.

Ces deux groupes exceptionnels ne manqueront pas de vous faire bouger pendant plus de trois heures... Vous pourrez également goûter des bières choisies pour la circonstance.

Rendez-vous le samedi 21 novembre à la Halle des Congrès pour un concert, assis et masqués, dans le respect des règles sanitaires.

Si les réservations ne sont pas suffisantes, l'association se garde le droit d'annuler l'événement à la dernière minute.

Tarif Prévente : 20€ - Sur place : 25€ - Gratuit pour les moins de 12 ans

www.weezevent.com/soiree-rock-celtique-festif

Billets en vente au Super U et Maison de la Presse à la Bresse et chez Cocktail FM à Gérardmer

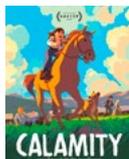
Renseignements : 06 32 50 69 76



MLC-CINEMA GRAND ÉCRAN

Programme à partir du 11 novembre

Semaine du 11 au 17 novembre



CALAMITY

Sortie : 14 octobre 2020 (1h22). Animation, Famille française réalisée par Rémi Chayé
1863, Etats-Unis d'Amérique. Dans un convoi qui progresse vers l'Ouest avec l'espoir d'une vie meilleure, le père de Martha Jane se blesse. C'est elle qui doit conduire le chariot familial et soigner les chevaux. L'apprentissage est rude et pourtant Martha Jane ne s'est jamais sentie aussi libre. Et comme c'est plus pratique pour faire du cheval, elle n'hésite pas à passer un pantalon. C'est l'audace de trop pour Abraham, le chef du convoi. Accusée de fuir. Habillée en garçon, à la recherche des preuves de son innocence, elle découvre un monde en construction où sa personnalité unique va s'affirmer. Une aventure pleine de dangers et riche en rencontres qui, étape par étape, révélera la mythique Calamity Jane.



DRUNK

Sortie : 14 octobre 2020 (1h55). Drame, Comédie danois réalisé par Thomas Vinterberg avec Mads Mikkelsen, Thomas Bo Larsen, Lars Ranthe
Quatre amis décident de mettre en pratique la théorie d'un psychologue norvégien selon laquelle l'homme aurait dès la naissance un déficit d'alcool dans le sang. Avec une rigueur scientifique, chacun relève le défi en espérant tous que leur vie rien sera que meilleure ! Si dans un premier temps les résultats sont encourageants, la situation devient rapidement hors de contrôle.



ADIEU LES CONS

Sortie : 21 octobre 2020 (1h27). Comédie française réalisée par Albert Dupontel avec Virginie Efira, Albert Dupontel, Nicolas Marié
Lorsque Suze Trappet apprend à 43 ans qu'elle est sérieusement malade, elle décide de partir à la recherche de l'enfant qu'elle a été forcée d'abandonner quand elle avait 15 ans.
Sa quête administrative va lui faire croiser JB, cinquagénaire en plein burn-out, et M. Blin, archiviste aveugle d'un enthousiasme impressionnant. A eux trois, ils se lancent dans une quête aussi spectaculaire qu'improbable.

Semaine du 18 au 24 novembre



PETIT VAMPIRE

Sortie : 21 octobre 2020 (1h25). Animation française réalisée par Joann Sfar
Petit Vampire vit dans une maison hantée avec une joyeuse bande de monstres, mais il s'ennuie terriblement... Cela fait maintenant 300 ans qu'il a 10 ans, alors les bateaux de pirates, et le cinéma, ça fait bien longtemps que ça ne l'amuse plus. Son rêve ? Aller à l'école pour se faire des copains. Mais ses parents ne l'entendent pas de cette oreille, le monde extérieur est bien trop dangereux. Accompagné par Fantomate,

son fidèle bouledogue, Petit Vampire s'échappe du manoir en cachette, déterminé à rencontrer d'autres enfants. Très vite, il se lie d'amitié avec Michel, un petit garçon aussi malin qu'attachant. Mais leur amitié naissante va attirer l'attention du terrifiant Gibbous, un vieil ennemi qui était sur les traces de Petit Vampire et sa famille depuis des années...



ADN

Sortie : 28 octobre 2020 (1h30). Drame français, algérien réalisé par Maiwenn avec Louis Garrel, Fanny Ardant, Marine Vacth
Neige, divorcée et mère de trois enfants, rend régulièrement visite à Émir, son grand-père algérien qui vit désormais en maison de retraite. Elle adore et admire ce pilier de la famille, qui l'a élevée et surtout protégée de la toxicité de ses parents. Les rapports entre les nombreux membres de la famille sont compliqués et les rancœurs nombreuses... Heureusement Neige peut compter sur le soutien et l'humour de François, son ex. La mort du grand-père va déclencher une tempête familiale et une profonde crise identitaire chez Neige. Dès lors elle va vouloir comprendre et connaître son ADN.



L'ENFANT RÊVÉ

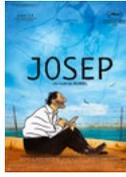
Sortie : 7 octobre 2020 (1h47). Romance, Drame française réalisée par Raphaël Jacoulot avec Jalil Lespert, Louise Bourquin, Mélanie Doutey
Depuis l'enfance, François a consacré sa vie au bois. Celui des arbres des forêts du Jura, qu'il connaît mieux que personne. Il dirige la scierie familiale avec sa femme Noémie, et tous deux rêvent d'avoir un enfant sans y parvenir. C'est alors que François rencontre Patricia, qui vient de s'installer dans la région. Commence une liaison passionnelle. Très vite, Patricia tombe enceinte. François vacille...

Semaine du 25 novembre au 1^{er} décembre



LES TROLLS 2 - TOURNÉE MONDIALE

Sortie : 14 octobre 2020 (1h34). Animation, Comédie, Musical américaine réalisée par Walt Dohrn et David P. Smith
Reine Barb, membre de la royauté hard-rock, aidée de son père Roi Thrash, veut détruire tous les autres genres de musique pour laisser le rock régner en maître. Le destin du monde en jeu, Poppy et Branch, accompagnés de leurs amis - Biggie, Chenille, Satin, Cooper et Guy Diamond - partent visiter tous les autres territoires pour unifier les Trolls contre Barb, qui cherche à tous les reléguer au second-plan.



JOSEP - VF ET VO

Sortie : 30 septembre 2020 (1h14). Animation, Historique français, espagnol, belge réalisée par Aurel avec Sergi López, Gérard Hernandez, Bruno Solo
Février 1939. Submergé par le flot de Républicains fuyant la dictature franquiste, le gouvernement français les parque dans des camps. Deux hommes séparés par les barbelés vont se lier d'amitié. L'un est gendarme, l'autre est dessinateur. De Barcelone à New York, l'histoire vraie de Josep Bartolí, combattant antifranquiste et artiste d'exception.



L'ORIGINE DU MONDE

Sortie : 4 novembre 2020 (1h38). Comédie française réalisée par Laurent Lafitte avec Laurent Lafitte, Karin Viard, Vincent Macaigne
Jean-Louis réalise en rentrant chez lui que son cœur s'est arrêté. Plus un seul battement dans sa poitrine, aucun pouls, rien. Pourtant, il est conscient, il parle, se déplace. Est-il encore vivant ? Est-il déjà mort ? Ni son ami vétérinaire Michel, ni sa femme Valérie ne trouvent d'explication à cet étrange phénomène. Alors que Jean-Louis panique, Valérie se tourne vers Margaux, sa coach de vie, un peu gourou, pas tout à fait marabout, mais très connectée aux forces occultes. Et elle a une solution qui va mettre Jean-Louis face au tabou ultime...



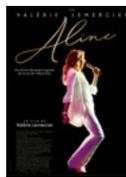
PETIT OURS BRUN

Sortie : 30 septembre 2020 (1h). Animation
Retrouvez Petit Ours Brun et toute sa famille pour la première fois au cinéma !
Petit Ours Brun et sa cousine Grande Oursse ont très envie de grandir. C'est une envie que les enfants connaissent bien. En une douzaine de tableaux, le héros des tout-petits vit toute une palette d'émotions qui jalonnent ses aventures : la joie, la colère, le plaisir, la peur, l'étonnement...
Les enfants vibreront au rythme de cette belle histoire qui, comme toujours chez Petit Ours Brun, leur parle avant tout deux-mêmes !
Un spectacle à découvrir en famille.



THE SINGING CLUB - VF ET VO

Sortie : 4 novembre 2020 (1h52). Drame, Comédie britannique réalisée par Peter Cattaneo avec Kristin Scott Thomas, Sharon Horgan, Greg Wise
Yorkshire, 2011. Les soldats de la garnison de Flitcroft sont envoyés en mission à l'étranger. Pour tromper leurs angoisses, leurs compagnons décident de créer une chorale. Elle est dirigée par l'austère, mais surprenante Kate Barclay, épouse du colonel. Soudées par une envie commune de faire swinger leur quotidien, Kate, Laura, Annie et les autres porteront leur « Singing Club » jusqu'au Royal Albert Hall pour un concert inoubliable.



ALINE

Sortie : 11 novembre 2020 (2h03). Comédie dramatique française, canadienne réalisée par Valérie Lemerrier avec Valérie Lemerrier, Sylvain Marcel, Danielle Fichaud
Québec, fin des années 60, Sylvette et Angolard accueillent leur 14^e enfant : Aline. Dans la famille Dieu, la musique est reine et quand Aline grandit on lui découvre un don, elle a une voix en or. Lorsqu'il entend cette voix, le producteur de musique Guy-Claude n'a plus qu'une idée en tête... faire d'Aline la plus grande chanteuse au monde. Epaulée par sa famille et guidée par l'expérience puis l'amour naissant de Guy-Claude, ils vont ensemble écrire les pages d'un destin hors du commun.

TRIBUNE

Article du groupe majoritaire

À la tête de la commune, avec l'ensemble des élus du conseil et les collectivités qui nous entourent, nous avons le devoir de gérer le quotidien des services mais aussi les dossiers et projets structurants.

Nous avons déjà évoqué, dans cette tribune, de gros dossiers comme le PLU. Cette fois, nous voulons évoquer les **délégations de service public (DSP)** qui gèrent le service public des remontées mécaniques...

Les **trois domaines skiables alpins** que compte la commune sont gérés par ce type de contrat.

Quelques explications succinctes :

Avant la loi Montagne de 1985, l'exploitation d'appareils de remontées mécaniques n'était conditionnée que par l'obtention des autorisations nécessaires notamment sur le plan de la sécurité. Initiatives publiques et privées coexistaient, dans des contextes très différents : très petits exploitants mettant en service un nombre réduit d'appareils, promoteurs chargés par ailleurs de l'aménagement complet de stations intégrées.

La loi « Montagne » puis la loi « Sapin » introduisent plusieurs changements dans l'organisation de l'activité. Les remontées mécaniques deviennent un transport public local à part entière, organisé par les collectivités dans le cadre de leur politique d'aménagement touristique. Ce service peut être concédé dans le cadre de convention avec des durées définies permettant de les remettre en concurrence à des échéances bien précises.

La loi « Montagne » donne donc, à toutes les collectivités supports de stations, le statut d'autorités organisatrices du service public de gestion des remontées mécaniques.

L'exécution du service est assurée soit en régie directe, soit par une entreprise ayant passé à cet effet une convention à durée déterminée avec l'autorité compétente.

La convention fixe la nature et les conditions de fonctionnement et de financement du service. Elle définit les obligations respectives des parties. Elle peut prévoir la participation financière de l'exploitant à des dépenses d'investissement et de fonctionnement occasionnées directement ou indirectement par l'installation de la ou des remontées mécaniques.

Sur nos trois domaines régis par ce type de contrat, deux d'entre eux arrivent à échéance en octobre 2021, le domaine de La Bresse-Hohneck et celui de Lispach.

Avant de renouveler ces contrats, un travail d'expertise est nécessaire afin d'évaluer la mise en œuvre et le déroulement de la DSP précédente.

Pour procéder au renouvellement, nous travaillons avec des **cabinets d'expertises comptables et techniques** pour nous épauler juridiquement.

Une **commission DSP** a également été constituée en associant **majorité et minorité**, ce qui garantit, s'il en était besoin, la transparence et la légalité de cette procédure. Cette commission doit veiller à définir correctement le projet de développement des domaines skiables en prenant en compte le maximum de paramètres environnementaux, sociaux et économiques et en imaginant les adaptations à prévoir sur les années à venir.

La durée de ces délégations peut aller jusqu'à 30 ans, voir même plus, dans des cas bien précis ; en fait la durée dépend du temps nécessaire pour amortir les équipements et aménagements demandés par la commune.

Les procédures de renouvellement sont lancées, et des appels d'offres vont avoir lieu afin de choisir les exploitants capables de gérer au mieux nos domaines en garantissant la protection des **intérêts de notre commune**.

Au cours des prochains conseils municipaux, vous pourrez suivre les différentes étapes qui nous mèneront jusqu'à l'attribution de ces délégations, au cours du 2ème semestre 2021, après avoir analysé les différentes offres et après avoir effectué les négociations indispensables à la mise en exploitation de nos domaines skiables.

Les élus de la majorité

Article du groupe minoritaire

Cet article a été déposé le 06 octobre 2020.

Elus du groupe minoritaire et les instances communales.

Membres du conseil municipal, des commissions et des instances de notre commune nous avons été élus par 41,2% des suffrages exprimés. A présent nous sommes les élus de l'ensemble des habitants.

Notre représentation est également bien réelle à la Communauté de Communes, au SIVU Tourisme...

Cependant **nous n'avons pas de pouvoir de décision**. Nous intervenons pour donner notre avis, poser des questions, demander des précisions et en finalité voter en restant fidèles à nos engagements pris lors de la campagne électorale. Nous agissons dans **le seul intérêt général** de La Bresse, de ses habitants et soucieux de **la bonne utilisation des deniers publics**.

Nous sommes dans une posture **d'opposition constructive** avec la volonté de prendre position dans le cas où des décisions seraient prises en non-conformité avec les lois et réglementations et affirmer des choix parfois différents de ceux de la majorité notamment sur les divers aménagements de la commune, sur la stratégie touristique, sur la politique intercommunale et les questions environnementales... pour préparer **La Bresse de demain**.

Nos valeurs reposent sur **l'intérêt général**, l'égalité et la justice sociale. Nous souhaitons par nos démarches et interventions, en pleine adéquation avec la Charte de l'Elu Local, favoriser le débat et garantir la transparence des décisions.

Aucun propos injurieux ou diffamatoire, aucune naïveté non plus.

Nous pouvons nous exprimer dans les commissions, au conseil municipal et dans le bulletin municipal (pas plus de 600 mots). Nous avons par ailleurs demandé que cette expression puisse être déclinée dans les pages Facebook et sur le site internet de la commune.

Cette liberté d'expression à laquelle nous avons droit, doit être respectée et retranscrite dans les différents comptes-rendus et procès-verbaux car **nous prônons une démocratie locale ouverte** qui rende pleinement au conseil municipal, sa fonction délibérative. Il ne s'agit pas seulement de voter des "délibérations" au sens administratif mais de faire dialoguer l'ensemble des élus pour mieux dépasser les contradictions et construire collectivement des projets et un bon fonctionnement de la commune dans l'intérêt général.

Pourquoi ne pas associer les habitants et la société civile aux travaux du conseil municipal ?

Dans les textes, le citoyen a le droit d'assister au conseil municipal, mais « il n'a pas le droit de parole pendant la séance ». Cependant rien n'empêche le maire de donner à la salle un temps de questions, d'interpellations après la séance pour recueillir les avis du public et répondre ainsi à ses attentes, ses besoins. Il serait ainsi possible de donner aux habitants un pouvoir consultatif.

Le Conseil Municipal est un symbole de la démocratie de proximité. Comme Grenoble l'a mis en place entre 2016 et 2018, si une pétition dépasse un certain seuil de signatures préalablement fixé, alors elle est mise à l'ordre du jour du conseil municipal. Une démocratie ouverte vivante et constructive passe par la reconnaissance d'un **pouvoir d'initiative citoyenne** ?

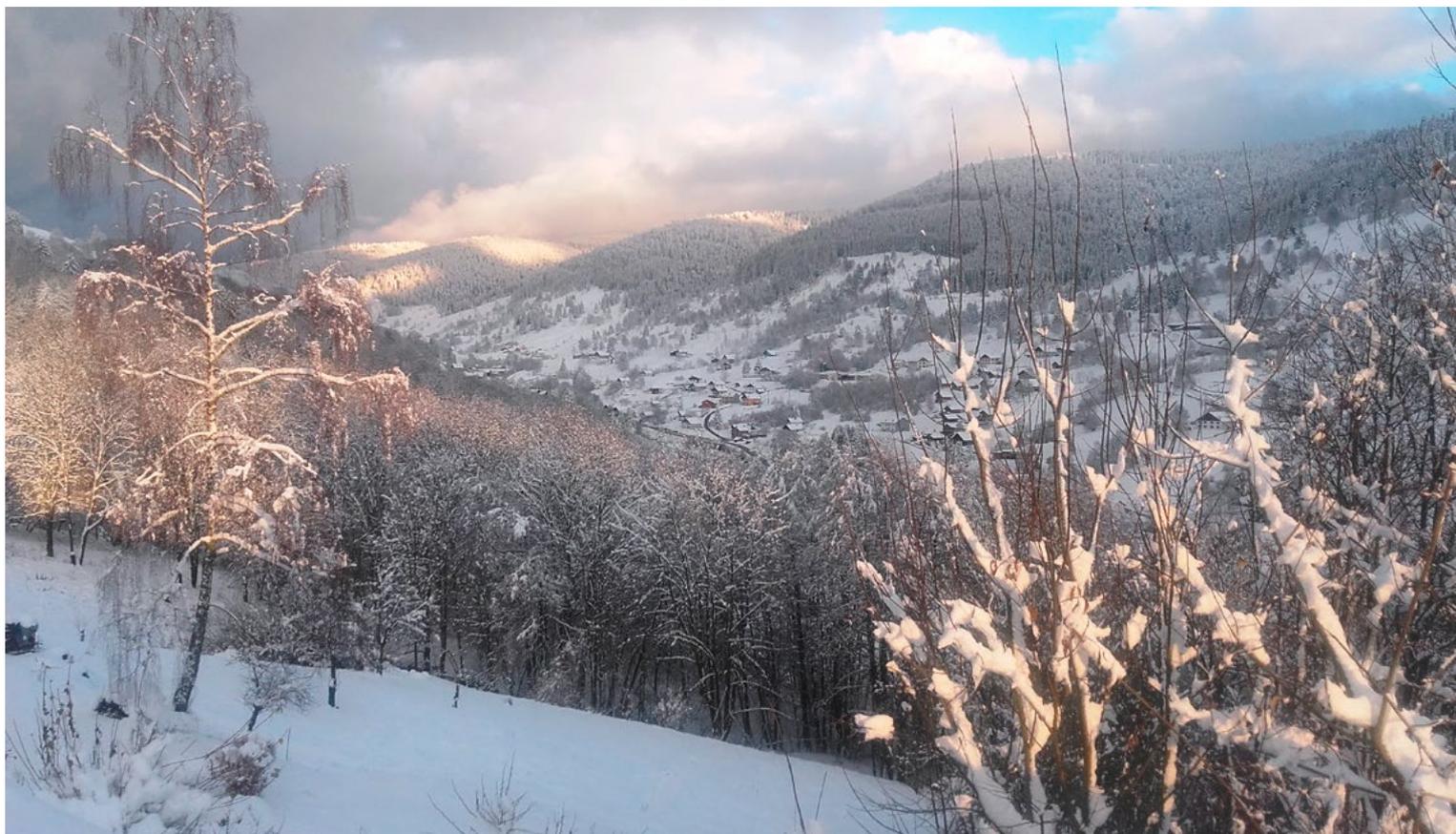
Pour ce faire, il est indispensable que les commissions de travail définies dès juin soient efficaces. Les instances « obligatoires » comme le CCAS, l'OTL ou la RME fonctionnent. Par contre, des commissions telles que culture, scolaire, bâtiments, voirie ne sont que très irrégulièrement programmées. Nous devons pouvoir travailler sur tous les dossiers et les rendre accessibles, par une information transparente et compréhensible, à l'ensemble des habitants.

Nous ne sommes pas les élus de l'opposition systématique, nous voulons des **échanges constructifs** qui ne bafouent pas l'intérêt général.

Les élus du groupe minoritaire

LE DOSSIER

Le Chajoux



“ La Bresse Infos vous a déjà présenté un dossier sur le Brabant et un dossier sur la Vallée de Vologne. Celui de cette édition va vous permettre de découvrir ou redécouvrir la Vallée du Chajoux.

Bonne lecture
Le service Communication



LE DOSSIER



« Si la Covid n'était pas passée par là, voilà quelques mois que La Bresse Infos vous aurait offert ce bulletin sur le Chajoux ! Mais tout vient à point à qui sait attendre ! Et comme la patience a des vertus, l'histoire du Chajoux vous sera contée en deux volets.

Si ça n'avait tenu qu'à moi, c'est bien par le Chajoux que j'aurais commencé cette série. Car même si je suis aujourd'hui Vologneuse, je suis particulièrement attachée à cette petite vallée où une partie de mon histoire familiale s'est écrite. Je n'y ai que peu vécu et pourtant, elle coule dans mes veines comme son ruisseau du même nom, tortueux, calme ici et agité là... Comment expliquer cet attachement ? Et pourquoi les Chajouxiens ont-ils toujours mis autant de fougue et d'acharnement à la défendre et à la mettre sur un piédestal ? Pourquoi donc le Chajoux est-il devenu cette « Vallée merveilleuse » des uns et « La plus belle vallée du Monde » des autres ? »

Le Chajoux, une vallée hors normes ?

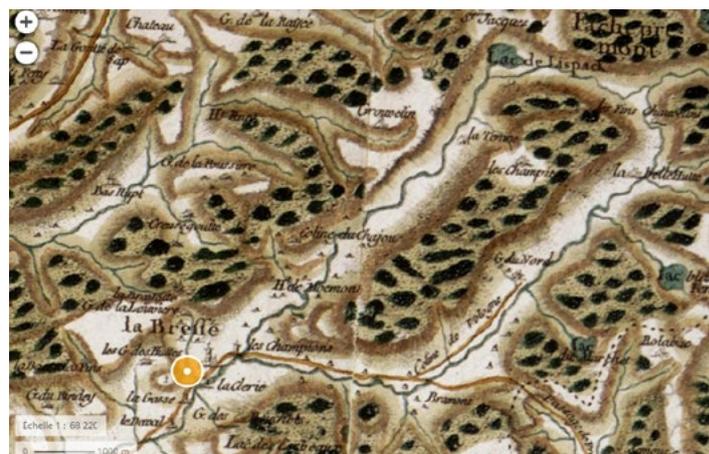
Conter l'histoire d'une vallée, c'est parler de sa géologie, de sa formation, de ses caractéristiques, mais c'est aussi et surtout parler de ses Hommes qui l'ont transformée et modelée pour la rendre habitable.

Les écrits relatent des traces précises d'installation humaine à Vologne ou encore au Village, il est plus délicat de dater l'implantation des hommes dans la petite vallée. On peut néanmoins citer l'exploitation de la mine de cuivre dans le courant du XVI^e siècle. L'entrée paraît bien petite aujourd'hui, mais la mine accueille tout de même un boyau en « Y » d'une vingtaine de mètres.



Les mineurs de l'époque ont réalisé beaucoup de travail pour finalement recueillir peu de minerais. L'exploitation n'aura duré qu'une année aux alentours de 1575.

Plus tard sur les cartes de Cassini, datant de la fin du XVIII^e siècle, apparaît une vingtaine de pictogrammes représentant des cabanes ou vacheries. Ce qui laisse supposer une activité agricole de subsistance, mais essentiellement en aval de la vallée.



Vient alors la question de cette occupation progressive de la Colline¹ du Chajoux. Car contrairement à la vallée de Vologne, qui dispose d'ouvertures vers l'Alsace et d'une embouchure large, le Chajoux accueille, quant à lui, le visiteur avec des gorges sombres et froides. Et de tout temps, ces gorges ont fait peur... surtout aux enfants ! Combien sont-ils à avoir préféré courir pour les passer tête baissée, plutôt que de s'attarder sur les formations géologiques ! Et au-delà des mythes et légendes, ces gorges sont dangereuses quand le froid s'installe. Pas forcément attrayant cette ouverture vers le village, heureusement de meilleurs points de vue s'offrent au visiteur qui arrive de Gérardmer.

Il est difficile de savoir d'où sont arrivés les premiers habitants de la vallée, mais pour sûr, ils ont dû dompter cette vallée encaissée. C'est peut-être là une explication de l'attachement de ses habitants.

À l'époque où la rivalité était très forte entre les deux vallées bressaudes, les Chajouxiens souffraient d'une réputation de paysans. Douce ironie quand on sait que La Bresse comptait dans ces temps-là 250 à 300 fermes sur tout son territoire... Mais peut-être étaient-ils simplement des femmes et des hommes rudes, comme la célèbre

¹ Synonyme de vallée, du moins à La Bresse !

Clothilde Steff (voir encart), modelés par leur vallée et forgés par les difficultés d'y vivre ?

Si froide et étroite en son aval, la vallée finit par s'ouvrir sur des paysages ravissants, des landes, des feignes et des montagnes. Un peu comme ses habitants, taugnàs aux premiers abords et vraiment gentils dans le fond, prêts à tout faire pour aider leur prochain ! On peut par exemple parler de Gaston Cuny, instituteur au Chajoux, qui pendant la guerre a joué de toute sa ruse pour sauver des vies. Le 8 novembre 1944, les Allemands cherchaient à déporter tous les hommes capables de travailler en Allemagne, mais ils avaient besoin d'un interprète pour annoncer la nouvelle de maison en maison. Maîtrisant la langue, M. Cuny fut contraint de les accompagner pour rassembler les hommes du lieu-dit de la Cure (au niveau de l'école du Chajoux) jusqu'aux Champions. Mais une fois le Pont du Rouan passé, il fit croire à l'adjudant que ce n'était plus le Chajoux, mais La Bresse et par conséquent qu'il n'irait pas plus loin, d'autant que les obus tombaient régulièrement. « *C'est ainsi que tous les hommes habitant entre "Les Champions" et le pont du Rouan, et qui ne s'étaient pas rendus sur la Place de La Bresse le matin, n'ont pas été inquiétés et déportés* » (La Bresse martyre, cité vosgienne sous l'occupation allemande, Gaston Cuny). Mais la chasse à l'homme continua le lendemain et un ordre d'évacuation générale fut ordonné. Hommes, femmes et enfants devaient se rassembler à La Petite Bresse. C'est de là que commença l'exode de Blanfaing et la déportation pour les derniers hommes.

Mais encore une fois, certains habitants du Chajoux ont fait preuve de caractère et ont choisi de ne pas descendre jusqu'au fond de la vallée. Ils se sont cachés pour éviter que les Feldgendarmes ne les embarquent, comme Gaston Cuny ou André Boileau. Certaines femmes, comme ma grand-mère, sont rentrées chez elles avec leurs enfants et leurs valises, mais séparées de leur mari et de l'éventuelle vache qui les nourrissait. Malheureusement, l'histoire ne s'arrête pas là... Le 14 novembre, les Allemands font passer le message que tout le village va être brûlé, seul le quartier de La Lunelle serait épargné. Et encore une fois, on peut remercier un homme du Chajoux. Les Allemands avaient bien pour ordre d'épargner ce petit quartier. Mais Eugène Lemaire, futur maire de La Bresse, leur fit croire que La Lunelle était plus vaste que sur la carte et s'étendait des Champions au Pont du Rouan. Grâce à cette ruse, plusieurs maisons

Le saviez-vous ?

La Chapelle de la Lunelle

Cette petite chapelle a été édifée par les habitants du quartier de la Lunelle en remerciement de la non-destruction du quartier. Elle est dédiée à Notre-Dame du Bon Secours en gratitude de sa protection.

Elle a été inaugurée par le curé Bozon en novembre 1946 avec la présence de la fanfare locale. Chaque année avait lieu une procession en octobre.

Dans les années 70, des travailleurs portugais des tissages y déposèrent la Vierge Fatima.



Clothilde Steff

Il n'y a peut-être que les jeunes générations, qui n'ont pas entendu parler de Clothilde Steff, rempart de la ferme de la Tenine.

Clothilde est une fille du Chajoux, qui est restée tout au long de sa vie dans la ferme familiale. Malgré l'obtention du concours d'entrée à l'école de sages-femmes, c'est au travail de la terre qu'elle est revenue. Certes, quelque peu contrainte par les obligations familiales. C'était le lot des jeunes filles de l'époque.

C'était une force de la nature, forgée par les travaux du quotidien, soins aux vaches, culture des essarts... C'était aussi un esprit vif et une femme de caractère. « On n'a jamais assez de toute une vie pour réfléchir avant de faire des bêtises ! ». Elle regardait le développement touristique avec inquiétude, car elle vivait simplement au fil des saisons, sans électricité et avec la seule eau de la source. Elle était une image du passé pour ceux qui couraient vers la modernité. Elle les trouvait d'ailleurs trop pressés « ces gens de La Bresse et d'ailleurs ».

C'était enfin la tenancière d'un bistro où les jeunes aimaient se retrouver du vendredi soir au dimanche, dans la simplicité la plus brute.

C'était la gardienne des secrets de la Tenine, qu'elle a d'ailleurs défendue bec et ongle contre le barrage d'abord puis contre le développement touristique.



LE DOSSIER

furent épargnées. Et c'est dans cette petite enclave que les 2500 réfugiés resteront jusqu'à la Libération et les maisons restées debout accueilleraient jusqu'à 60 personnes. Trois cuisines organisaient des soupes populaires pour nourrir tant bien que mal les habitants, qui vivaient le plus souvent dans les caves, terrifiés par les sifflements des bombardements incessants.

Un peu de géologie malgré tout !

La Bresse se situe dans une auge glaciaire, et les deux vallées du Chajoux et de Vologne en témoignent. Toutes deux disposent de gorges qui s'élargissent péniblement.

Le Chajoux, vallée glaciaire, était recouvert par les glaces il y a environ 10000 ans. Des vestiges de ces temps anciens sont observables un peu partout : comme des moraines (amoncellement de sédiments lacustres qui détournent la rivière), des blocs erratiques comme la Boule du Diable, ou encore des tourbières...



Les six derniers glaciers auraient été situés sur le versant Est de la vallée. Ils ont creusé les gorges de la Rouge Feigne, de la Ténine, du Saichy, de l'étang de la Cuve, du Haut Rouan et du Liernat.

Sur les pentes de l'Envers, la neige et le vent ont formé des cirques glaciaires dans lesquels se trouvent de petits points d'eau comme l'étang de la Cuve. Ce type de point est barré par des moraines qui forment des digues.



Mais parfois les eaux ont réussi à s'échapper et les lacs se sont comblés pour former des tourbières ou encore des feignes, qui sont de véritables traces d'érosion glaciaire. Le Lac de Lispach ou encore les Rouge Feignes sont de bons exemples.

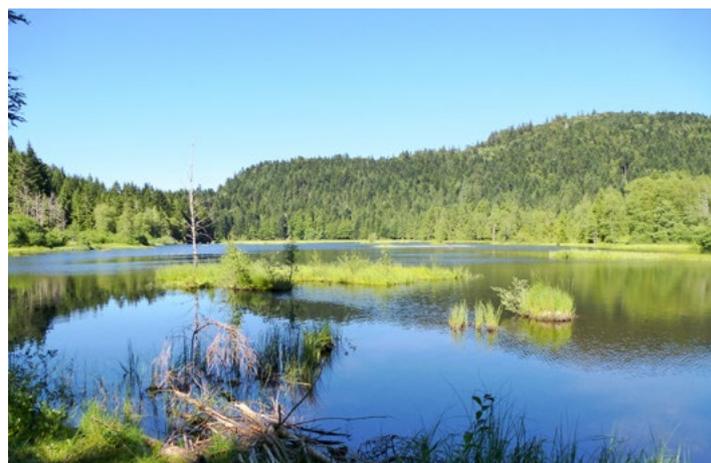
L'eau, les lacs, les tourbières

Le ruisseau du Chajoux est l'exutoire du lac de Lispach. Le long de son parcours dans la vallée, il est grossi par les nombreuses gouttes issues des versants. Si aujourd'hui, il est considéré comme un affluent direct de la Moselotte, par le passé la lecture était moins claire. Dans les cartes du Cadastre napoléonien de 1836, le Chajoux est appelé La Moselotte et la rivière dans l'autre vallée, la Vologne.



Le lac de Lispach est sans conteste un emblème de la vallée du Chajoux. En effet, plusieurs traces de son existence sont ancrées dans l'Histoire : mer de Wispach en 1627, lac de Lispach au XVIII^e siècle et lac de Vispach en 1836.

Le lac occupe une cuvette glaciaire d'altitude, il est traversé par le ruisseau Chajoux. En amont, se trouve une tourbière sèche et vers l'aval elle est humide, voire submergée. En 1882, le naturaliste vosgien Xavier Thiriart prévoyait une transformation totale de l'étendue d'eau en tourbière sèche. Mais l'activité humaine faussa ses prédictions.



En effet, dès le début du XX^e siècle les hommes souhaitent utiliser l'eau pour alimenter les usines en contrebas dans la vallée. Plusieurs projets vont germer, mais tous ne vont pas voir le jour ! Il a été question à un moment de l'histoire d'ériger une retenue d'eau de 2 millions de m³ avec un barrage de 9 à 11 mètres... Pour vous permettre de comparer, la retenue actuelle est de 200 000 m³.

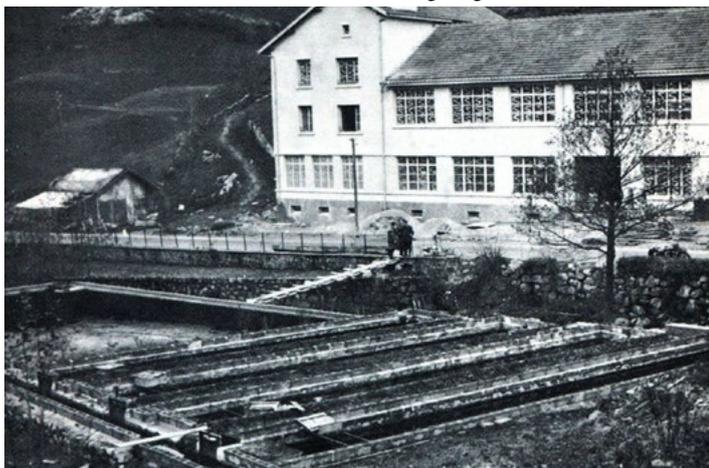
Histoire de Lispach : les dates

- **1914** : Première retenue d'eau au bénéfice des tissages et des scieries de la vallée du Chajoux.
- **1943** : Amélioration du barrage.
- **1961** : Mise en service de l'actuel barrage de Lispach.
- **1970** : Établissement d'une convention annuelle entre la commune et les industriels.
- **1990** : Arrêt de l'utilisation des eaux du lac à des fins industrielles. Le niveau du lac est alors stabilisé.

En 1947, afin d'améliorer la production d'énergie hydraulique, les industriels du textile Steimer-Pierrel, Jeangeorges et De Montbel ont fait une demande pour la création d'un barrage en contrebas de celui de Lispach. Après de nombreuses négociations avec Clothilde Steff, qui refusait la création de ce lac, les travaux ont finalement démarré en 1949. Et La Tenine, telle qu'on la connaît aujourd'hui, a été mise en eau à la fin de cette même année.

Ce paragraphe sur l'eau permet de mettre en lumière une parenthèse sur la pisciculture. Si Joseph Remy a finalement installé son bassin de reproduction à Vologne, c'est bien au Chajoux qu'il a découvert le procédé, et plus précisément dans la goutte du Liernat.

Gaston Cuny, l'instituteur, s'est emparé de cette découverte pour créer la pisciculture Cuny en contrebas de son école. Cet établissement avait avant tout un but pédagogique, puisque les élèves de l'école publique participaient à toutes les étapes de la reproduction. Gaston Cuny a d'ailleurs reçu la Croix du Chevalier du Mérite Agricole pour cette initiative. Cette pisciculture a fonctionné jusqu'en 1961 et on voit encore aujourd'hui les vestiges des bassins en contrebas des usines Jeangeorges.



Cette expérience est un des témoignages de l'utilisation des ressources de son environnement par l'Homme. Il y en a bien d'autres, alors dans le prochain bulletin, nous verrons comment l'Homme du Chajoux a dompté cet environnement !

Et pour conclure ce chapitre, j'aimerais saluer les hommes, les femmes et les enfants du Chajoux de tout temps. Tous ceux, qui l'ont forgé au fil des ans, au fil de dures heures de labeur... Tous ceux qui comme moi, portent dans leur cœur la vallée merveilleuse. Ils sont comme tous les montagnards des fonds de vallée, comme tout les habitants de lieux hostiles du monde entier : fiers de leur territoire. Jurassiens, Alpains, Vologneux, Aborigènes, Maoris, Chajouxien ont ce point en commun. Sur tous ces endroits, nous pourrions raconter des histoires similaires à ce premier chapitre.

Suite de ce dossier dans le prochain bulletin.



OFFICE DE TOURISME ET DE LOISIRS

Horaires d'ouverture de l'Office de Tourisme

Vacances scolaires de Noël/Nouvel An et d'hiver du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h et le dimanche de 9h30 à 12h30

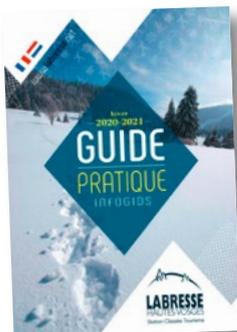
Autres périodes du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h - Fermé le dimanche - Fermé les jeudis matin hors vacances

Cas exceptionnels d'ouverture et de fermeture du bureau d'accueil (jours fériés) à consulter sur www.labresse.net - Tél. : 03 29 25 41 29

Le nouveau guide touristique arrive...

La nouvelle édition du guide pratique hiver 2020/2021 est disponible. La brochure présente les activités, bons plans et nouveautés pour réussir à coup sûr ses vacances à La Bresse !

Disponible à l'Office de Tourisme et en téléchargement sur www.labresse.net



Complexe piscine loisirs

2A rue des Proyes - 88250 La Bresse - Tél. : 03 29 26 21 20

Site internet : www.labresse.net - E-mail : accueil.piscine@labresse.fr

Horaires d'ouverture et activités du 2 novembre au 18 décembre

Complexe piscine fermé le mercredi 11 novembre

	Piscine	Sauna **	Créneaux promotionnels* ▼	Activités
Lundi				Aquatraining avec coach de 18h à 18h45
Mardi	16h30 à 19h	16h30 à 18h45 sur réservation	De 17h à 19h	Aquatraining libre de 16h30 à 18h
Mercredi	10h30 à 13h 14h15 à 19h		De 11h à 13h et de 17h à 19h	École de natation de 9h15 à 10h15 Aqua gym de 19h à 20h
Jeudi	16h30 à 19h		De 17h à 19h	Aqua fitness de 12h15 à 13h15 Aqua Bress de 19h à 20h
Vendredi	16h30 à 21h	16h30 à 20h45 sur réservation	De 19h à 21h	Aqua gym Prescri' mov de 9h45 à 10h45 (sur prescription médicale)
Samedi	10h30 à 13h 14h15 à 18h	15h à 17h45 sur réservation	De 11h à 13h et de 16h à 18h	Aqua gym Sénior de 9h15 à 10h15
Dimanche	10h à 13h			

* Les tarifs promo sont accordés aux abonnés pour toute entrée à la piscine aux horaires indiqués dans « créneaux promotionnels ».
** Réservation sauna au moins 1h à l'avance sur les créneaux indiqués. Hammam fermé et Pack Bien Être non disponible. Par téléphone : 03 29 26 21 20 / par mail : accueil-piscine@labresse.fr

Évènement

« La Lorraine est formidable »

Les 3 et 4 octobre derniers, l'Office de Tourisme de La Bresse était présent à l'évènement « La Lorraine est Formidable » aux côtés des OT des Hautes-Vosges, dans le cadre prestigieux du château de Lunéville.

Malgré une météo capricieuse, les visiteurs étaient au rendez-vous et ont pu être renseignés sur les nombreuses activités et visites à faire dans les Hautes-Vosges.

LA
LORRAINE
EST FORMIDABLE

Marc Morel
construction

couverture - bardage - zinguerie - maçonnerie

La Bresse 88250
03 55 23 54 23

TAXI DENIS
Tél. : 06 76 47 33 95 / 03 29 25 40 28

40 ROUTE DU DROIT - 88250 LA BRESSE
SIREN : 341 909 703 RC 01A101 - TVA FR 02 341 909 703

Toutes Distances - Jour et Nuit - 7 Jours / 7
Transport de Malade - Conventionné CPAM et Toutes Caisses
Assistances - Rapatriements - Transferts Aéroports - Taxis - 4 Véhicules dont un MINIBUS 9 places

Départ en retraite à l'EHPAD

À l'issue d'une belle carrière d'infirmière, successivement en pédiatrie néonatalogie au Centre Hospitalier de Saint-Dié-des-Vosges, à l'EHPAD de La Bresse de 2003 à 2009, à l'EHPAD de Thaon-les-Vosges, puis à l'Unité de Soins de Longue Durée de Vichy, Agnès Uhrig a finalement réintégré l'EHPAD de La Bresse en 2015. Depuis le 1^{er} février 2017, elle y exerçait les fonctions d'infirmière coordonnatrice.

Ayant fait valoir ses droits à la retraite le 1^{er} octobre 2020, la municipalité et toutes les équipes communales lui souhaitent une très belle et paisible retraite.



Commission urbanisme

La commission urbanisme s'est déplacée sur le terrain sur deux journées afin de définir les enjeux par secteur dans le cadre de la révision du PLU !

Parmi les thèmes abordés : le projet d'aménagement et de développement durable ainsi que l'impact des principales évolutions réglementaires.



Quel bonheur de retrouver la culture !

20h04, de l'idée sans détour, spécial FIG

C'est avec un réel plaisir que les équipes de la Maison de La Bresse et de la MLC ont travaillé ensemble pour recréer l'ambiance des soirées 20h04, de l'idée sans détour dans un nouvel environnement de circonstance : la Salle des Fêtes. Si l'affluence était moins importante qu'à l'ordinaire, ce sont tout de même 80 personnes qui sont venues écouter les quatre intervenants invités du Festival

de Géographie de Saint-Dié-des-Vosges. Trois thèmes autour du réchauffement climatique ont passionné le public : l'origine astronomique des saisons et leur variabilité dans un temps très long, l'utilité des archives dans l'appréhension des phénomènes climatiques et les réalités autour de la situation des ours polaires. Et la soirée s'est terminée avec un mini concert de Mr Yaz, qui a littéralement envoûté le public.



Spectacle Logue[log]

La compagnie L'un Passe est devenue, au fil de ses visites à La Bresse, un véritable partenaire culturel de qualité. Après avoir passé du temps avec les élèves bressauds, dans le cadre du CTEAC, Iorhanne Da Cunha et Simon Teissier ont clôturé leur semaine à La Bresse par la représentation de Logue[log]. Un spectacle où se mêlent les mots et les corps, la danse et le jeu, les livres et le cirque. C'est un échange entre les artistes et des spectateurs conquis. Confortablement installés au fond de leurs sièges, ils sont devenus régisseurs et véritables acteurs de l'intrigue. Munis de ciseaux et de nez à nez avec une ficelle, ce sont eux qui ont déclenché la suite de l'histoire... Si cette soirée a eu une fin, espérons que les interventions de la compagnie à La Bresse continueront encore longtemps !

DANS LE RETRO

La Bressaude

Moto Club

En 2020, les motards ont pris l'eau !

Du moins au sens propre... Les deux événements passés ont eu lieu lors des deux week-ends les plus arrosés de l'été ! Si la Montée Impossible a pu se dérouler jusqu'au bout, le vent glacial et la neige fondante ont eu raison de la deuxième journée de course du Championnat de France de trial. En effet, les instances fédérales ont préféré annuler le dimanche tant les conditions étaient extrêmes.

Au sens figuré cependant : il a plu des podiums en cette saison entamée début août. En Montée Impossible, unique épreuve de l'hexagone cette année, les vétérans Stéphane Pierrel et Alexandre Morel ont brillé et finissent 2 et 3 à domicile. En enduro, unique course Grand Est à Mazel, Julien Perrin et Yohan Peltier terminent aussi respectivement 2 et 3. Et enfin et surtout ; en trial où les jeunes excellent ! Bravo à Charlotte, Louis, Pierre, Mathéo, et aussi à Kevin Poirot détenteur d'une belle troisième place provisoire au classement national Critérium !



Photo by Sergio

La rentrée des skieurs du Ski Club

Le double parcours de Maëla Didier



Maëla bénéficie du dispositif Inter'Val, mis en place par l'Université de Grenoble et la Fédération Française de Ski. Ce dispositif permet aux skieurs, inscrits sur les listes ministérielles, de poursuivre d'un

côté leur parcours de sportif, le Combiné Nordique à Prémanon pour Maëla et de l'autre leur scolarité. Elle a ouvert le champ des possibles, puisque c'est la première fois qu'une étudiante bénéficie d'Inter'Val, avec des aménagements spécifiques de sa scolarité (cours asynchrone, étalement de son cursus dans le temps...), au sein de Sciences Po Grenoble.

La réalisation d'un double projet, universitaire et sportif, est donc possible, grâce à la volonté des différents partenaires et à l'investissement des athlètes !

Delphine Claudel en ski nordique intègre l'Armée des Champions



@delphine_claudel

Paula Botet en Licence Staps à Grenoble de nouveau championne de France en biathlon d'été



La saison des sœurs Mengin :

Amandine

Après une saison hivernale qui s'est terminée un peu tôt, Amandine finit avec un joli podium (3^e et 1^{re} de son année d'âge) au classement final de la coupe de France U17 en biathlon.



Pour la reprise et les Championnats de France de biathlon été à La Féclaz (19-20 septembre) elle monte à deux reprises sur le podium U17 (3^e le samedi et 2^e le dimanche). Prochain rendez-vous à Arçon les 17 et 18 octobre pour la suite des SAMSE été.

Mais l'objectif de sa saison reste les FOJE (Festival Olympique de la Jeunesse Européenne) si l'organisation a lieu l'hiver prochain !

Justine

Après un hiver difficile suite à une blessure, Justine est retournée sur les tremplins pour les coupes des Vosges de saut et combiné, qui ont pu être organisées depuis le 1^{er} août. Elle est montée à



chaque fois sur le podium femme (toutes catégories). L'objectif à très court terme étant une qualification aux jeux de l'OPA (Organisation des Pays Alpains) de combiné nordique début octobre en Allemagne.

Bravo et chapeau les coureurs du COHM

Début octobre avaient lieu les Championnats de France de Course en montagne à Le Dévoluy dans les Alpes du Sud.

Des coureurs du COHM y ont participé et ont eu bien du courage ! Ils ont en effet dû composer avec une météo capricieuse où la neige s'est invitée sur le parcours.

Bravo à Ophélie Nehemie, Nils Creusat, Jean Marie Creusat et Jonathan Abelard pour leurs beaux résultats sur les 12,5 km de course avec 850 m de dénivelé positif.



Et une mention spéciale à Philippe Vaxelaire, qui avec un temps de 1h 20min 3s finit sur la troisième marche du podium en catégorie M5. Bravo pour cette belle performance !



La Roue Verte se distingue à l'enduro des Abbesses

Bravo aux coureurs cyclistes pour leurs beaux résultats : Jérémy Arnould 11^e, Julien Perrin 45^e, Henri Perrin 55^e, Baptiste Mathieu 65^e et Baptiste Perrin 83^e.

Le mot du Président

«Malgré les mesures de protection sanitaire mises en œuvre et exigées par les organisateurs lors des compétitions, le mois de septembre a été exceptionnel pour nos sportifs avec la participation à 15 compétitions organisées en terre bressaude ou à l'extérieur par d'autres clubs.

C'est au total 38 podiums, avec 5 sections, qui sont venus finalement récompenser petits et grands. Ce qui témoigne d'un haut niveau d'engagement, et d'une forme physique au top et retrouvée grâce à la reprise des entraînements.

Le ski et l'athlétisme ont enrichi de deux nouvelles médailles, obtenues en championnats de France, le palmarès élogieux et bien fourni des licenciés de l'Association Omnisports. Un grand bravo à Paula et Philippe pour leur combativité. Plusieurs titres et accessits ont été également conquis aux championnats des Vosges d'athlétisme par nos jeunes benjamins et minimes. Résultats prometteurs pour l'avenir. Pour ne pas être en reste, les pilotes moto ont fait une véritable razzia lors des derniers trials.

Octobre et novembre verront se dérouler encore plusieurs compétitions, reportées du printemps ou de l'été. Et la plupart des sections auront à tenir leur Assemblée Générale annuelle. Celle de La Bressaude mettra un point final à la série, le 27 novembre prochain.

Merci à tous et continuons à nous protéger les uns les autres.»

Les P'tits Amis de Oui-Oui



Depuis la rentrée, les P'tits Amis de Oui-Oui ne s'ennuient pas : toujours de nouvelles actions éducatives proposées par les professionnelles afin de répondre au mieux aux besoins des enfants, mais ce n'est pas tout !

Afin de protéger les enfants, les parents et l'équipe de travail, l'accueil se fait dans un cadre particulier.

En effet, depuis le 24 août, la structure se réfère à deux guides ministériels, ce qui a permis la rédaction de protocoles pour les parents, pour les bénévoles et pour les salariés.

De nombreux gestes barrières afin de limiter la propagation du virus !

Parmi ceux-ci, le port de masque obligatoire pour les adultes. Afin de familiariser les enfants avec ce dernier, les membres de l'association et les mamies ont fabriqué des masques pour les poupées et les doudous. Ainsi, les enfants avaient la possibilité de les décorer lors de la fête des Associations. Chouette moment d'échange et de partage !



Le personnel souhaite désormais faire l'acquisition de masques inclusifs plus adaptés à la communication avec les jeunes enfants.

Pour le moment, pas de cas de Covid-19 !



DANS LE RETRO

Saint-Laurent

Maternelle



Que de nouveautés lorsque l'on commence une nouvelle année scolaire : nouvelle classe, nouvelle maîtresse, nouvelles activités.

En maternelle, les grands découvrent avec joie les séances de piscine tandis que les moyens s'aventurent sur les agrès de la salle de gymnastique.

Élémentaire

Quand Saint Laurent fait son cirque !!!

Les élèves de l'école Saint Laurent ont eu la chance de voir la compagnie L'Un Passe s'installer dans leur établissement. Si chaque classe a pu partager avec Simon et Iorhanna des moments magiques de performances artistiques, c'est essentiellement la classe de Mme Didierlaurent (Les CE1-CE2) qui a travaillé avec la troupe. Ils ont initié une réflexion autour de l'utilisation des mots et des livres, qui deviennent le support d'une mise en scène corporelle et théâtrale.



C'est ainsi que des petites performances ont vu le jour avec, comme décor, la maison de l'ancien presbytère.

En conclusion du projet, la compagnie a présenté un spectacle « Logue [log] », en lien avec les thématiques du projet, financé par la mairie et auquel les élèves et leurs parents ont été conviés.

Collège

Nettoyons la nature.

Les élèves de 6^e, leur professeur de SVT et la directrice ont participé vendredi 25 septembre à la 23^e opération nationale : *Nettoyons la nature*.

Bien équipés par l'enseigne Leclerc de chasubles, masques, gants et sacs poubelles, les élèves se sont rendus au stade des Champions à la demande de la Mairie, et ce malgré une météo capricieuse.

Les sacs se sont vite remplis : papiers de bonbons, cannettes de bière, bouteilles plastiques, mégots. Quelques déchets insolites, comme une prise électrique, ont aussi été récoltés.

Tous étaient fiers de ramasser des déchets par terre, sous les arbres, dans l'herbe... Et ils ont partagé leur ressenti avec la radio locale.

Ce premier exercice concret a été l'occasion d'initier les collégiens à l'éducation à l'environnement et a également lancé l'élection des éco-délégués.

Alors, quel sera l'élève le plus motivé pour inciter toute sa classe à être éco-responsable ?



La Tourterelle

Depuis le 14 septembre, la classe de Grande Section de l'École Maternelle La Tourterelle a la chance de pouvoir se rendre au gymnase régulièrement pour y faire de l'athlétisme et des petits jeux de course... Non sans avoir, au préalable, désinfecté le vestiaire, ainsi qu'après son utilisation. Malgré ces contraintes, les élèves ont été heureux de refaire du sport en milieu scolaire !



ÉTAT CIVIL de septembre

Naissances

- **Lucien**, né le 15 septembre à Remiremont, fils de **Chloé Lalevée** et **Erick Perrin**
- **Rose**, née le 16 septembre à Remiremont fille de **Mathilde Abel** et **David Amet**

Mariages

- Le 5 septembre, **Sabine, Marie Mougel**, sans profession et **Christophe, Jean-Marie Varloteaux** directeur régional domiciliés à La Bresse
- Le 26 septembre, **Sandrine, Christiane, Kieffer**, Assistante de direction - responsable sécurité et **Lilian, Claude Thiéry** responsable unité de production domiciliés à La Bresse
- Le 26 septembre, **Emilie Pernel**, assistante de direction et **Stanislas, Jacky, Hippolyte Perrin** dessinateur commercial domiciliés à La Bresse

INFOS PRATIQUES

Services communaux

Mairie : 03 29 25 40 21

Du lundi au vendredi : 9h-12h 15 et 14h-17h,
Samedi : 9h-12h Service Population uniquement

Astreinte des adjoints : 06 08 57 51 94

Services Techniques Municipaux : 03 29 25 53 89

Du lundi au vendredi : 9h-12h et 14h-17h
Accueil du public sur rendez-vous

Service urbanisme et gestion du patrimoine :

03 29 25 53 89

Du lundi au vendredi : 9h-12h et sur rendez-vous, 14h-17h les
lundi, mardi, jeudi et vendredi

EHPAD (Maison de Retraite)

03 29 25 59 25 - 27 - 32A rue de la Claireie

S.S.I.A.D (Service de Soins Infirmiers À Domicile)

06 88 15 56 42 - 32A rue de la Claireie

Régie Municipale d'Électricité : 03 29 25 54 00

Du lundi au vendredi : 7h30-12h et 13h30-17h

Syndicat Intercommunal d'Assainissement :

03 29 62 54 21

24 rue de la 3^e DIA, 88 310 Cornimont

Du lundi au vendredi : 8h30-12h et 13h30-17h

Numéros d'urgence

Urgences à domicile : 15

Pompiers et urgences sur la voie publique : 18

Gendarmerie : 17

En dehors des heures d'ouverture,
pour toute urgence :

Service des eaux : 06 08 23 56 53

Bâtiments communaux : 06 07 96 51 26

Membres de la municipalité : 06 08 57 51 94

Services médicaux

Service Médi-Garde

(nuit, dimanche, jours fériés) : 0820 33 20 20

Médecins

Uniquement sur rendez-vous

Dr Arnould

2 rue Joseph Remy - 03 29 25 53 08

Lundi, mardi et jeudi : Journée

Vendredi : matin

Fermé le mercredi

Dr Hofgaertner

2 rue Joseph Remy - 03 29 25 35 35

Lundi : 10h - 12h et 15h - 17h

Mercredi : 10h - 12h et 17h - 19h

Jeudi et vendredi : 8h - 10h et 17h - 19h

Samedi : 8h - 10h

Dr Leroy

2 rue Joseph Remy - 03 29 25 40 87

Les matins du lundi au samedi et les soirs à partir de 17h
sauf le jeudi.

Dr Ménière

11 rue de l'Église - 03 29 25 40 09

9h-12h et 14h30-18h30

Fermé le mercredi après-midi et le samedi

Services sociaux

Maison de services au public

Maison de La Bresse, 7A rue de la Claireie, 03 72 58 00 09

Mardi : 13h30-17h sur rendez-vous

Vendredi : 8h30-12h sur rendez-vous

les autres jours par téléphone au 03 29 24 96 46

ADMR Permanence téléphonique : 03 29 25 62 60

Adavie : 03 29 35 23 06

La Poste

Horaires :

Lundi : 13h45-16h30 / Mardi : 10h-12h et 13h45-16h30

Du mercredi au vendredi : 9h-12h et 13h45-16h30

Samedi : 9h-12h

Infirmières

Valérie Flieller et Éliette Foucal

6 Grande Rue - 03 29 25 65 49 - 06 71 50 24 41

Nathalie Poirot et Anne-Élodie Antoine

12 rue Mougel Bey - 03 29 25 63 96 - 06 07 82 92 35

Lundi au samedi 8h30 à 9h30

Pharmacies

Pharmacie de garde : numéro Audiotel 3237

Pharmacie des Montagnes

19 quai des Iranées - 03 29 25 40 65

Du lundi au samedi : 8h30-12h et 14h-19h

Fermé le lundi matin et le samedi après-midi

Pharmacie du Hohneck

23 rue Paul Claudel, 03 29 25 41 13

Du lundi au samedi : 8h30-12h et 14h-19h

Fermé le mercredi

Ambulances - Taxi - VSL

Taxi Denis : 03 29 25 40 28 ou 06 76 47 33 95

Transmosel SARL : 03 29 25 60 60

Nuit (20 h à 8 h), dimanches et jours fériés :
faites le 15

Horaires d'hiver des déchetteries du 1^{er} novembre au 31 mars

Communauté de communes des Hautes-Vosges

Tél. : 03 29 27 29 04

Les quatre déchetteries de la communauté de communes sont
accessibles à tous les habitants du territoire, quelle que soit
leur commune de résidence.

Déchetterie de Niachamp : 06 70 50 42 78

Jour	Niachamp à La Bresse	
	Matin	Après-midi
Lundi		14 h - 17 h
Mardi	8 h 30 - 12 h	
Mercredi	8 h 30 - 12 h	14 h - 17 h
Jeudi		
Vendredi	8 h 30 - 12 h	14 h - 17 h
Samedi	8 h 30 - 12 h	14 h - 17 h

Déchetterie de Blanfin : 06 70 09 92 23

Jour	Blanfin à Saulxures-sur-Moselotte	
	Matin	Après-midi
Lundi	8 h 30 - 12 h	
Mardi		14 h - 17 h
Mercredi		14 h - 17 h
Jeudi	8 h 30 - 12 h	14 h - 17 h
Vendredi	8 h 30 - 12 h	14 h - 17 h
Samedi	8 h 30 - 12 h	14 h - 17 h

DÉCHÈTERIE DE LA HEUNOTTE

114 faubourg de Bruyères - 88400 Gérardmer - Tél. : 03 29 41 75 54

DÉCHÈTERIE DE LA PRÊLE

13 route de Gérardmer - 88120 Le Syndicat - Tél. : 03 29 62 28 87

Permanences des élus

Maryvonne Crouvezier - Maire	Reçoit sur rendez-vous
Jérôme Mathieu - Adjoint aux énergies et STM	Reçoit sur rendez-vous.
Élisabeth Bonnot - Adjointe aux ressources humaines	Reçoit sur rendez-vous.
Raymond Marchal - Adjoint à l'environnement	Jeudi de 10 h à 11 h.
Fabienne Morel - Adjointe à la population et aux écoles	Reçoit sur rendez-vous.
Nicolas Remy - Adjoint aux sports et au tourisme	Lundi de 9h à 12h.
Alexandrine Ducret - Adjointe à la culture et aux jumelages	Lundi de 10 h 30 à 12 h.
Jean-François Poirot - Adjoint à l'urbanisme	Reçoit sur rendez-vous.
Geneviève Demange - Adjointe aux affaires sociales	Mardi de 10 h 30 à 12 h.

AGENDA

CULTURE

■ Du 3 octobre au 13 décembre

Exposition Collectif 46

Maison de La Bresse

..... Du mardi au samedi 15 h-18 h
..... dimanche 10 h 30-12 h 30 - 15 h-18 h

Infos : Mairie - Service communication

Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr - www.labresse.fr

■ Du 3 octobre au 11 novembre

Exposition « Los animales » Anouk Tisserand

Maison de La Bresse

..... Du mardi au samedi 15 h-18 h
..... dimanche 10 h 30-12 h 30 - 15 h-18 h

Infos : Mairie - Service communication

Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr - www.labresse.fr

■ Du 13 novembre au 13 décembre

Exposition « Entre rêve et réalité » Antoine Aizier

Maison de La Bresse

..... Du mardi au samedi 15 h-18 h
..... dimanche 10 h 30-12 h 30 - 15 h-18 h

Infos : Mairie - Service communication

Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr - www.labresse.fr

■ 12 novembre

« 20h04, de l'idée sans détour »

Salle des fêtes 20 h 04

Infos : Mairie - Service communication

Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr - www.labresse.fr

■ 26 novembre

Jeudi Littéraire avec Jean Pierre Géhin

Maison de La Bresse 20 h 30

Infos : Mairie - Service communication

Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr - www.labresse.fr

■ Dates à venir

Exposition photos Michel Laurent

Salle des fêtes

Infos : Mairie - Service communication

Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr - www.labresse.fr



SPORTS

■ 8 novembre

7^e Endurosprint Moto

Site de Grosse Pierre 8 h-18 h

Infos : Damien Antoine - Tél. : 06 15 59 81 37 -

damiyantoine2@aol.fr - www.labressaude.fr

LOISIRS

■ 15 novembre

Dimanche en Jeu

Halle des Congrès 10 h 30-17 h 30

Infos : M.L.C. Julie Clavreul - Tél. : 03 29 25 60 09 -

ludothequemlc@gmail.com

■ 21 novembre

Concert

Salle des fêtes 20 h

Infos : Chantal Poirot - Tél. : 06 32 50 69 76

DIVERS

■ 11 novembre

Cérémonie patriotique

Commémoration de l'Armistice de 1918

Église et Monuments aux morts - à partir de 9 h 30

Infos : Mairie - Service Animations - Tél. : 03 29 25 40 21

- info@labresse.fr - www.labresse.fr

■ 28 novembre

Sainte-Barbe

Salle des fêtes 18 h

Infos : Mairie - Service communication

Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr - www.labresse.fr

LE

DU 03/10
AU 13/12

EN PARALLÈLE
Los animales
Anouk Tisserand du 03/10 au 11/11
Entre rêve et réalité
Antoine Aizier du 13/11 au 13/12

HORAIRES
mar. au sam. 15h - 18h
dim. 10h30 - 12h30 et 15h - 18h

COLLECTIF
D'ARTISTES